



Les bénévoles de l'association Solidarité Ukraine Lyon se rendent régulièrement dans un entrepôt situé à Zamosc, en Pologne.
Photo Facebook Solidarité Ukraine Lyon

RHÔNE

Solidarité Ukraine Lyon : « Aider les réfugiés à notre échelle »

Maxime Le Moing et sa fiancée Katya Mozulenko ont lancé, fin février, la plateforme Solidarité Ukraine Lyon. Aujourd'hui, une centaine de bénévoles mettent leur énergie au service de l'association pour gérer les dons, le transport, l'accueil et l'hébergement des réfugiés ukrainiens à Lyon.

Maxime Le Moing ne voit plus le jour et dort très peu. « Je n'arrête pas, de 7 h à minuit tous les jours. Je peux vous consacrer seulement quelques minutes », glisse l'homme de 30 ans depuis son domicile, entre deux coups de fil. Comme de nombreux bénévoles, sa vie professionnelle a basculé depuis le 25 février dernier, date qui a marqué le début de l'offensive russe en Ukraine. Fiancé à une Ukrainienne originaire de Dniepropetrovsk, Maxime Le Moing a rapidement senti le besoin d'agir : « Je ne pouvais pas rester là les bras croisés. Grâce mes compétences techni-

ques en webdesign, j'ai décidé de lancer une plateforme pour venir en aide aux Ukrainiens. »

4 000 places d'hébergements

Un mois après son lancement, le site Solidarité Ukraine Lyon référence quelque 80 lieux de collectes dans le Rhône, dont une dizaine à Lyon, et reçoit presque 80 000 visiteurs par jour. « C'est un mouvement décentralisé mais qui mérite une coordination », admet Maxime, qui a mis de côté son travail pour se consacrer à 100 % à cette « action citoyenne ».

Un élan de solidarité a permis à l'association de se structurer avec la mise en place de plusieurs pôles : le transport, la logistique, les partenariats, l'accueil et l'hébergement, tous gérés par une centaine de bénévoles compétents dans leur domaine. Depuis le début du conflit, plusieurs minibus effectuent régulièrement des allers-retours entre Lyon et Zamosc (4 convois par

semaine environ), ville du sud-est de la Pologne frontalière à l'Ukraine. L'objectif : amener les dons récoltés dans la métropole de Lyon et revenir avec des familles ukrainiennes à la recherche d'un point de chute. « On a des personnes sur place qui vérifient l'identité, les passeports des familles. Dès leur arrivée à Lyon, nous sommes en lien étroit avec la Croix-Rouge et les services de la préfecture », détaille Maxime Le Moing.

« On a besoin de bureaux à Lyon »

Alors que Forum Réfugié-Cosí, en charge du dispositif de premier accueil, est dépassé par les demandes de protection temporaire, Solidarité Ukraine Lyon dispose déjà d'un parc d'hébergement de 4 000 places dans la métropole. Salarié chez EDF, Alexis Bezverkhyy est référent pour le pôle hébergement.

« Vu l'incertitude qui pèse sur la durée du conflit, on demande déjà à la famille d'accueil de s'engager sur une période de 6 mois minimum. Notre but est d'accompagner les ré-

fugiés du mieux que possible », ajoute l'ingénieur, qui maîtrise l'Ukrainien et le Russe.

Depuis deux semaines, l'association a ainsi géré l'arrivée d'une quarantaine de familles de Pologne. « On n'a pas la prétention ni les moyens de faire le travail d'une ONG, mais on vient en soutien aux services d'États, on essaye de contribuer à notre échelle », embraye avec humilité son fondateur, qui proposera prochainement des cours de français et un pôle médical afin de permettre des consultations gratuites pour les Ukrainiens n'ayant pas encore le statut de protection temporaire. Alors que Solidarité Ukraine Lyon se structure progressivement, Maxime Le Moing lance un appel à la générosité auprès des entrepreneurs lyonnais. « Nous avons besoin de bureaux à Lyon ou un espace de coworking pour une quinzaine de personnes. Cela faciliterait notre travail. Cette mission est un challenge chaque jour qui passe. »

P. Du

AUVERGNE RHÔNE-ALPES Dolomio, premier site dédié aux douleurs chroniques de l'enfant

Réalisé par des experts, le site dolomio.org est le 1^{er} site, dédié aux douleurs chroniques des enfants et des adolescents, s'adressant à la fois aux professionnels, aux parents et aux enfants, grâce à des informations adaptées à chaque utilisateur. Consultable sur tablette et smartphone, il traite de la douleur récurrente (ex : migraine ou douleurs abdominales) et/ou de la douleur chronique. Le site Dolomio a été réalisé grâce au mécénat de la Fondation Apicil, à hauteur de 36 000 €, dans le cadre de son appel à projet 2017 « Améliorer la prise en charge de la douleur, de la naissance à l'adolescence ». Les douleurs chroniques de l'enfant sont fréquentes et restent insuffisamment connues. En plus des migraines, les céphalées de tension chroniques, les douleurs abdominales récurrentes et les douleurs musculo-squelettiques et d'autres sont très fréquentes.

NORD-ISÈRE

Présidentielle : les opposants au nucléaire interpellent les candidats



Photo Le DL/T. B.

Les militants de Sortir du nucléaire Bugey et Isère se sont à nouveau rassemblés, samedi 26 mars, au niveau du rond-point de l'Oiselet, à Bourgoin-Jallieu. À deux semaines du premier tour de l'élection présidentielle, ils souhaitent interpellier les candidats sur ce sujet. « Il y a différentes promesses électorales sur le nucléaire que nous considérons comme bidons de la part d'un certain nombre de candidats, notamment le président candidat », tempête Philippe Lambersens, coordinateur de l'association Sortir du nucléaire Isère. Comme lui, ils étaient une dizaine de militants anti-nucléaires sur ce rond-point. Avec leurs combinaisons blanches et leurs drapeaux jaunes, ils ne passaient pas inaperçus. Au même moment, deux autres rassemblements avaient lieu, l'un à Ambérieu-en-Bugey (Ain) et l'autre à Villette-d'Anthon (Nord-Isère).

Pour les militants anti-nucléaire, la prolongation des vieux réacteurs « coûte très cher » et « n'apporte pas des garanties de sécurité ». « Les nouveaux réacteurs ne sont pas prêts », proteste Philippe Lambersens. Il préférerait que les moyens financiers soient alloués à la rénovation énergétique des bâtiments et au développement des énergies renouvelables.

Bruno Bernard : « Mettre à disposition des terrains et des locaux administratifs relève de notre devoir »

Fuyant la guerre, de nombreux réfugiés ukrainiens arrivent sur le sol français. La Métropole de Lyon s'est engagée à les accueillir sur son territoire. Des locaux, des terrains et des logements viennent donc d'être mis à la disposition de la préfecture du Rhône. Pour accueillir au mieux les familles ukrainiennes, la Métropole de Lyon a libéré une trentaine de logements sur l'agglomération. Des locaux administratifs ont également été mis à la disposition de la préfecture. Un centre d'accueil ouvrira dès lundi 28 mars à Villeurbanne (lire par ailleurs). Un lieu d'hébergement sera également mis en place à Écully le 4 avril, dans l'ancienne école CESI. Il sera géré par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri et accueillera essentiellement des femmes et des enfants.

Pour Bruno Bernard, président (EELV) de la Métropole de Lyon, cet engagement relève du devoir de la Métropole : « Tous les acteurs en capacité de se mobiliser doivent le faire pour apporter une réponse rapide et concrète aux besoins essentiels des habitants ukrainiens restés sur place et des réfugiés qui arrivent sur notre territoire. Mettre à disposition des terrains et des locaux administratifs pour permettre à l'État d'installer hébergements et services pour accueillir les réfugiés relève de notre devoir. »

Un centre d'accueil mis en place lundi à Villeurbanne

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les ressortissants ukrainiens, l'État a mis en place le dispositif de protection temporaire. Dispositif exceptionnel prévu par l'article 5 de la directive européenne du 20 juillet 2001, il vise à offrir à tout réfugié une protection internationale immédiate à laquelle sont associés des droits. En l'occurrence, un centre d'accueil unique pour la protection temporaire sera lancé ce lundi 28 mars à Villeurbanne. Il permettra aux déplacés ukrainiens éligibles d'avoir la possibilité de séjourner en France, d'avoir un logement, de chercher un travail via Pôle Emploi, accéder à des prestations sociales ou bien à des soins médicaux. La préfecture indique qu'à ce jour, 400 autorisations de séjour au titre de la protection temporaire ont été délivrées par la préfecture du Rhône.

Centre d'accueil pour la protection temporaire :
22, rue Decombrouse, à Villeurbanne.
Accessible sans rendez-vous, du lundi au vendredi,
de 9 à 18 h (dernier accès à 15 h 30).